



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schuttrange, le 19 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent vous soumettre la question suivante.

Dans le cadre du projet de mise en œuvre de l'électro-mobilité au Luxembourg, il est prévu que sur le territoire de la Commune de Schuttrange seront établies 4 bornes de charge électrique sur emplacements publics. Or, à ce jour, une seule borne a été installée et ce sur le parking public devant l'administration communale.

Au vu du nombre croissant d'immatriculation de voitures électriques, nous estimons que les bornes de charge prévues pour notre Commune devraient être réalisées à court terme.

Quelle est la position du conseil échevinal quant au planning d'installation des nouvelles bornes et à quels emplacements ces bornes seront prévues ?

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas